

■ **Coopérative immobilière Malpierres 10, Le Locle.**  
Le Locle, mettre à disposition d'une partie de ses membres les logements de l'immeuble, etc. (FOSC du 24.12.1992, p. 6010).  
Amstutz Christine n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Robert Maurice-Marcel, jusqu'ici caissier, reste membre du comité, et continue de signer collectivement à deux. Pérona Nathalie, de Buttes, au Locle, est membre secrétaire et caissière du comité, avec signature collective à deux.  
Journal no 2064 du 28.08.2003  
(01155964 / CH-645.0.301.026-3)